

Pluméliau, le 03/07/2020

C . O . C . E

DDTM 56
Service Eau, Nature et Biodiversité
Monsieur le Chef de l'unité gestion des procédures
environnementales
1 allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES Cédex

Monsieur,

Par courriel en date du 6 mars 2020, vous avez sollicité l'avis de la Cle sur la demande d'autorisation déposée par Lorient Agglomération (LA) et le Syndicat de la Vallée du Blavet (SVB) relatif au projet volet milieux aquatiques du CTBV Blavet morbihannais 2020-2025.

L'avis avait initialement été demandé pendant la période de confinement. Du fait du contexte particulier lors de cette période, une prolongation de délai a été mise en place, l'avis de la Cle devant vous parvenir pour le 3 juillet au plus tard.

Je vous informe que le Bureau de la Cle a été informé de cette demande par un courriel en date de 22 juin 2020, courriel qui comprenait les pièces nécessaires à l'examen du dossier, soit la note technique décrivant le projet, l'analyse réalisée par les services du Sage et la proposition d'avis de la Cle le concernant. Par ailleurs, l'ensemble des pièces du dossier était téléchargeable à partir d'un lien indiqué dans la note technique.

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid 19, il n'était pas possible de réunir le Bureau et c'est pourquoi, il a été demandé à ses membres de nous faire part de leurs remarques et de leur positionnement concernant la proposition d'avis faite dans la note technique.

Ainsi, et après examen, le Bureau de la Cle a émis un **avis favorable**.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma sincère considération.

Roger THOMAZO



Président de la Cle du Sage Blavet

Sage Blavet

Talvern Nénèze - 21, rue de Rimaison – 56 930 Pluméliau
Tél 02 97 25 97 80 • Fax 02 97 25 97 81 • Courriel : contact@sage-blavet.fr